

# Devenir technicien vérificateur d'appareils extincteurs

## Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

## Organisme responsable et contact

MICA  
**BORGIES**  
06.31.58.68.88  
sasmica@outlook.fr

## Accès à la formation

### Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

### Sélection :

Entretien  
Inscription directe ou par un conseiller  
en insertion professionnelle

### Niveau d'entrée requis :

Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3  
européen)

### Conditions d'accès :

Bonne condition physique PERMIS B

### Prérequis pédagogiques :

Maîtrise de la langue française Maîtrise des  
mathématiques ( basique)

### Contrat de professionnalisation possible ?

Non

## Objectif de la formation

Devenir vérificateur qualifié d'extincteurs portatifs et mobiles. Connaître la réglementation et les procédures nécessaires à l'exercice du métier.

## Contenu et modalités d'organisation

1. Généralités sur la sécurité incendie et la réglementation. 2. Conception d'une installation d'extincteurs portatifs et mobiles 3. Maintenance des extincteurs portatifs et mobiles 4. Travaux pratiques

Commentaires sur la durée hebdomadaire  
Parcours de formation personnalisable ?

Programme adapté en fonctions des compétences attendues  
Oui Type de parcours Modularisé

## Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

## Et après ?

Suite de parcours

**Non renseigné**

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00321554	du 03/10/2022 au 29/12/2023	Bruges (33)	MICA		Non éligible	